

FEUILLE DE ROUTE

Pour un journal de bord à recomposer

Au vue de l'urgence dans laquelle se trouve le cinéma La Clef, j'ai demandé à Chaney Grissom la permission exceptionnelle de témoigner de la rencontre entre la Ville de Paris, le Groupe SOS et l'Association Home Cinéma. Il s'agit d'un reportage de guerre exclusif, d'une plongée dans les méandres politiques qui entend bien rendre compte d'un état des lieux politiques déplorable, pour ne pas dire scandaleux!



Duel at Diablo, Ralph Nelson, 1966



Saboteur, Alfred Hitchcock, 1942

Mercredi 13 janvier 2021 :

Cette journée s'annonce fatidique pour le cinéma La Clef. Je cache tant bien que mal mon moral défaillant dû à une rupture affective que j'ai du mal à encaisser, ainsi qu'à mes prédictions pessimistes quant à l'avenir de l'occupation. Une colère vibre en moi. Et elle est immense. La veille, avec quelques gardiens du lieu, on s'est offert la projection du film *Plein la gueule* de Robert Aldrich. La prison du film, c'est bien cette occupation et son directeur Hazen (Eddie Albert), la Ville de Paris, contre laquelle le combat de l'association Home Cinéma semble juste, mais aussi bien dérisoire et absurde, tant l'incompétence et/ou la roublardise qui lui font face sont fortes.

À 14h00, nous avons rendez-vous avec La Ville de Paris à l'Hôtel de Ville et nous sommes dans l'obligation de nous y rendre, alors que cette dernière nous impose une médiation avec le nouveau potentiel/futur propriétaire du cinéma qu'est le Groupe SOS. Pour paraphraser Horace (*Art poétique*, v. 139) et me le réapproprier, on peut dire « La Ville de Paris va accoucher, ce sera la naissance grotesque de rats » (« La montagne va accoucher, ce sera la naissance ridicule d'une souris. »)! On a pourtant fustigé le Groupe SOS sur les réseaux sociaux, et dénoncé maintes fois leur vitrine associative, qui dissimule mal le caractère démagogique et lucratif de leur démarche, destinée à rafler les subventions publiques et à gérer de manière catastrophique les lieux et associations qu'il rachète avidement (sous prétexte de les sauver, qui plus est!).

Marine vient nous chercher directement au cinéma, moi et mes multiples dossiers indispensables à l'attaque, d'un côté, de l'électoratisme de la Ville de Paris et de l'autre, des méthodes fallacieuses du Groupe SOS. Ces dossiers prouvent également le caractère assidu et téméraire de notre lutte, puisqu'ils contiennent notamment notre projet de reprise élaboré collectivement et en lien avec la Mission Cinéma (1). Comme prévu, on se rend chez notre avocat pour y rejoindre Claire-Emmanuelle, Éole et Vincent T. On se concerte sur toutes les étapes juridiques et politiques que nous allons devoir affronter, et on sensibilise notre avocat à tous les aspects moraux et économiques de notre combat, pour qu'il puisse nous représenter en pleine conscience face aux forces de l'argent (SOS) et du pouvoir (Ville de Paris).



Alfred Hitchcock Presents, Série télévisée, 1955

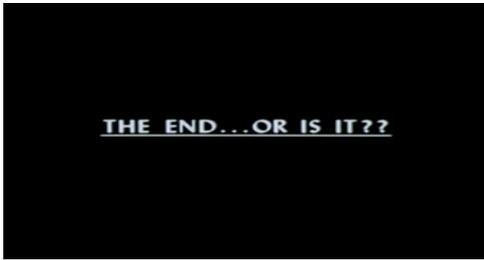


Fascicule « La médiation: Ou'est-ce que c'est ? ». Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes © Ministère de la Justice

Vincent, Marine et moi sommes arrivés les premiers dans la pièce réservée à la réunion. Malgré cette courte avance, qui nous laissa le temps d'imaginer la scène, nous étions loin de deviner l'ampleur de l'inégalité des forces à venir! Imaginez un peu le combat entre David (Home Cinéma) et Goliath (SOS), mais sans la fronde, confisquée (par la Ville de Paris), de David! En effet, la Ville de Paris, à peine débarquée sur les lieux du crime, nous a déplacés. Notre délégation fut obligée de s'exécuter. La Ville de Paris avait déjà prévu le placement des uns et des autres. Je compris alors qu'elle ne laisserait rien au hasard, voire qu'elle anticipait déjà l'inutilité de cette réunion ou, pire encore, la mise au rebut de l'association Home Cinéma...

Notre avocat fut bientôt sur place et les hostilités purent commencer. Quelle disposition adoptèrent-ils ? Un face-à-face entre SOS et nous, tandis que la Ville de Paris, assise en bout de table, ferait l'arbitrage. D'un côté, notre délégation (Vincent, Marine, notre avocat Jean-Louis Peru et moi-même) et Raphaëlle Primet (conseillère PCF et élue du 20ème en charge des préemptions, soutenant La Flèche d'or), et de l'autre, celle de SOS (Claire Andries, Nicolas Froissard)... Et puis, tout agglutinés dans leur vile stratégie (à une ou deux exceptions près, dans cette complicité obligée), Jean-Baptiste Pegeon, Lola Bergès, Marie-Christine Lemardeley (son adjoint, dont le nom m'échappe, était assis derrière elle, sur un banc), Carine Rolland (trônant en milieu de table), Florentin Letissier, et derrière eux, Alban Senault, Yohann Turbet Delof et Michel Gomez (2).

Quand Carine Rolland prit la parole, on comprit vite que derrière le rôle de l'arbitre, elle représentait en réalité une Ville de Paris cherchant à se déresponsabiliser de ses promesses électorales -celles qui promettaient la préemption de La Clef - au profit d'un groupe privé aux multiples casseroles, allant d'accusations de harcèlement sexuel à celles de discriminations raciales, à en croire la presse nationale et les échos associatifs. La Ville de Paris bottait en touche et déplaçait totalement le problème, notamment en traitant, bien avant l'heure, SOS comme le nouveau propriétaire de La Clef ! Pourtant, ce ne sera que le 8 février 2021, date à laquelle le droit de préemption de la Ville de Paris arrive à son terme, que le Groupe deviendra, en effet, propriétaire. Simple difficulté à conjuguer correctement, ou stratégie réelle et volontaire de la part de la Ville de Paris ? Il faut noter que, « grâce » à mon état dépressif, je n'avais aucune envie de m'emporter ; je faisais preuve, sur le moment, d'un sang-froid reptilien inédit. J'étais prêt à encaisser cette mise en scène grotesque, dont on avait d'ailleurs anticipé la roublardise, ne serait-ce que par l'échange de mails avec la Ville de Paris. Des mails proposant une rencontre, certes, mais surtout des conditions toujours plus drastiques, toujours plus calculatrices visant, entre autres, à nous priver de la presse... Il s'agissait moins d'un procès que d'une exécution et, qui plus est, sans témoin !



Return to Horror High, Bill Froehlich, 1987



Standard Gauge, Morgan Fisher, 1984

Revenons à Carine Rolland, qui ouvrit le « débat » entre SOS et nous. Pour synthétiser, elle tint le discours suivant : « Blablabla blabla bla bla blablablabla... »... Ok, restons sérieux ! Je reprends... Voici ses mots : « Il y a eu divers vœux adressés au Conseil de Paris au cours des derniers mois. La municipalité soutiendra une programmation engagée du côté art et essai et associatif, et qui puisse se maintenir dans les locaux de La Clef. La nouveauté, à l'heure actuelle, concerne la promesse d'achat signée par le Groupe SOS et le CSE de la Caisse d'Épargne. Je vous propose que le Groupe SOS nous fasse part de son projet, qui permettrait de continuer la programmation art et essai... La parole est donnée à M. Froissard. »

Comment vous présenter ce Nicolas Froissard, porte-parole et directeur général du Groupe SOS ? Peu d'entre nous l'avaient déjà rencontré, mais quelques rendez-vous suffirent à y voir une personne d'une mauvaise foi incommensurable, aux propos démagogues et perfides. À lui tout seul, c'est un festival d'esbroufe et de racolage. D'entrée de jeu, il ouvrit le bal en annonçant être gêné par la présence de notre avocat, mais se reprit : « Bienvenu Maître. Nous avons appris ce matin votre présence. Nous sommes ravis que cette réunion ait lieu. Nous avons beaucoup entendu parler du groupe SOS sur les réseaux sociaux. » À ce moment précis, Froissard évoque sans les citer nos *copyright*, ces courts extraits de films dont nous détournons les sous-titres, et que nous diffusons sur Facebook et sur Instagram pour raconter la lutte aux internautes. Il est vrai que ces derniers temps, pendant les fêtes de fin d'année, nous n'y sommes pas allés de main morte avec nos pères Noël tueurs symbolisant le Groupe SOS. Ensuite, il rappela, non pas que notre association a sollicité l'aide de SOS (comme il aime à le répéter à la presse), mais qu'elle lui a adressé, le 3 août dernier, une demande de rencontre. La nuance n'est pas petite, et cette fois-ci Froissard prit garde, en présence de la Ville de Paris, à la respecter.

Ce qui est vrai, donc, c'est qu'à l'été dernier, acculés par une expulsion imminente, nous avons contacté plusieurs personnes et organismes, bien décidés à trouver une solution pour nous sortir de l'impasse. Le procès en appel avait été reporté au mois de septembre et n'était pas suspensif. Et nous avions, à cette époque, un arrêté préfectoral au-dessus de notre tête. Nous avions donc, en effet, sollicité une prise de contact avec SOS. Ils furent extrêmement réactifs. Nicolas Froissard vint nous rendre visite dès le lundi 10 août. Il portait un t-shirt Donkey Kong et nous apparût tout de suite beaucoup trop décontracté pour être honnête. Il n'avait cessé de répéter que nous étions géniaux, que ce que nous faisons était fantastique, qu'il ne désirait rien d'autre que nous sortir de là et travailler avec nous... Mais étrangement, il ne parlait ni contrat, ni conditions. Quand nous l'interrogeâmes sur ce qu'il avait à y gagner, il restait évasif. Il nous disait aussi que l'argent nécessaire au rachat du cinéma n'était pas un problème, et qu'un accord avec le propriétaire serait facile à mettre en place, dans la mesure où ils avaient déjà collaboré l'un avec l'autre... Cette première entrevue, ce fut Victor et moi qui la menèrent. On se lançait des regards angoissés à mesure que Froissard exposait, non pas des choses concrètes, mais des états d'âme subjectifs à l'égard de notre lutte, et ce dans un mode superlatif constant. Il repartit enfin. Dans les jours qui suivirent, il envoya, presque chaque jour, des salves de textos à Victor. Cette méthode-là me rappela les mots de Danny DeVito à John C. Reilly, dans le film *Hoffa* (Danny DeVito, 1992) : « Tu insistes, parce que si tu insistes, le "non" finit par devenir un "oui". ».



Thief, Michael Mann, 1981



Nous revîmes Froissard le 6 octobre, bien décidés à lui faire part de notre refus de collaboration. Mais il nous faut l'admettre, le porte-parole du Groupe SOS nous terrorisait. On ne savait comment faire pour s'en dépêtrer, sans le vexer. Il faisait peser sur nous le poids de son insistance, ne nous laissant que très peu de répit et d'espace pour réfléchir à mesure que la menace de l'expulsion s'amplifiait. Au terme de ce deuxième face-à-face, Victor, Vincent T. et moi-même primes donc notre courage à deux mains, et lui annonçâmes que notre collectif ne souhaitait pas travailler avec lui.

Mais revenons au 13 janvier. Face à la Ville de Paris, il poursuivait son laïus, parlant dix minutes au lieu des cinq prévues. Il vanta les mérites du Groupe SOS, n'hésitant pas à spéculer sur la dimension sociale de son action, sautant, sans scrupule, des victimes d'inceste aux drogués, des handicapés aux personnes âgées, des réfugiés aux chômeurs, entrecoupant son zapping de petites piques à notre égard : « Je pense avoir montré beaucoup de respect et d'écoute pour un projet qui m'a toujours intéressé, loin des attaques qui ont été menées à mon encontre. » La manière dont il répétait le mot « respect » témoignait d'une sorte de pénurie argumentaire, en plus d'une exagération trompeuse en vue de se victimiser. Car nous nous ne l'avons jamais insulté, ni ridiculisé personnellement. Par contre, oui, nos copyfight et nos divers textes s'attaquaient à l'entité et au symbole qu'est le Groupe SOS. Faisant fi de cette différence, Froissard n'a pas hésité à galvauder ce mot fort symboliquement et historiquement (ce mot est représentatif de la lutte du Black Power... avec lui bien phagocytée!) avec une outrecuidance menaçante -qui n'était pas sans m'évoquer la fin de *Thief*, de Michael Mann, quand Robert Prosky tente de faire plier James Caan au prétexte de se faire « respecter ».

Froissard palabra ainsi un bon moment, toujours sans preuves écrites ni paroles concrètes, si ce n'est notre correspondance virtuelle (soit quelques textos et quelques mails bien anodins). Il revint sur le fait qu'il avait promis de nous protéger face au risque d'expulsion, et de se mettre à l'écart dès la signature de la promesse de vente faite. Et, surtout, il ne cessait de s'auto-congratuler : « Quel futur propriétaire fait ça ? ». Comment se montrer plus conciliant et bienveillant ? Que faire de plus pour qu'on accepte (rapidement) ces requêtes bienveillantes, et rencontrer les structures associatives du Groupe SOS pour nous rassurer ? Et quant à eux, s'engager à ne jamais revendre le lieu... J'imaginais déjà La Clef comme la base secrète du grand méchant mabusien dans un final à la James Bond...

Il s'adresse ensuite personnellement à moi : « Derek, je t'ai envoyé un texto en date du 7 octobre, qui disait que ça me ferait plaisir d'échanger avec toi autour d'un café ou d'un verre pour me parler de votre projet. » Là encore, déformation par omission. Voici le texto en question, recopié mot pour mot : « Bonjour Derek, C'est Nicolas du Groupe SOS. Ça m'intéresserait et me ferait plaisir d'échanger bientôt avec toi autour d'un café ou d'un verre. Pour que tu me parles un peu plus de l'histoire de La Clef et de ta vision du projet actuel et futur. Je ne serai pas trop sur Paris la semaine du 19 (octobre) donc avant si possible : cette fin de semaine ou la semaine prochaine, je suis aussi dispo ce week-end. À bientôt, Nicolas. » Il reprit de plus belle : « Je vous ai même écrit qu'on pouvait acheter le bâtiment, et vous le revendre au même prix, le jour où vous trouvez l'argent. Si je résume, on a toujours voulu sauver le cinéma et trouver un semblant de structure pour trouver une solution. Je comprends qu'avec une structure aussi grosse que le Groupe SOS, on se pose des questions. J'ai vu sur les réseaux sociaux des propos qui sont blessants. On est là pour l'intérêt général. On agit sur le terrain, on est reconnu, on n'est sans doute pas parfaits, mais on fait un travail concret sur le terrain. » Il énuméra ensuite les différentes associations que le Groupe SOS a sauvé de la faillite. Et continua : « La taille du Groupe SOS fait qu'on peut mener des projets un peu fous. Et celui-ci l'est. Il est vrai qu'on est parfois propriétaire, mais pas toujours. On a aussi une coopérative immobilière. Car il est parfois difficile de trouver un propriétaire pour louer des murs à une asso (par exemple un centre d'hébergement d'urgence pour toxicomanes). Aujourd'hui, le Groupe SOS n'est pas riche, il est solide (3). Notre contribution de la culture à Paris, c'est le CRTH, la CREATIS... On a Commune Image, à Saint-Ouen, un cinéma indépendant. On veut faire rayonner le cinéma indépendant à Paris. Grâce à tout l'écosystème qu'on a créé, on peut envoyer des films à petit budget à Cannes (il cite Kourtrajme), ou ailleurs. Ce qui guide nos pas c'est d'être ouvert et accessible... Notre volonté, et il faut voir comment sécuriser ça, c'est de donner des cartes blanches à des collectifs. Le Groupe SOS trouve des solutions avec la Mairie pour préserver une programmation engagée, et en lien avec le social, la répartition des richesses plus équitable, l'égalité femme-homme, la lutte contre les discriminations et l'écologie. Je ne sais pas comment on peut travailler avec Home Cinéma, après tout ce que vous avez dit sur nous ces dernières semaines. Mais ceux qui le veulent au sein de votre asso peuvent venir bosser avec nous. »

Ouf... À l'issue de ce long et laborieux monologue, Carine Rolland se tourna vers nous et s'empressa de trouver un terrain d'entente, ajoutant que, dans la situation actuelle, il y aurait nécessairement des perdants s'il n'y avait pas d'entente. Pour sûr, les perdants ne pouvaient être que nous... D'un côté l'argent, de l'autre des petites mains bénévoles et volontaires. D'un côté, des paroles creuses et une vitrine de bonnes intentions et de bienséance, de l'autre notre projet concret et nos efforts de guerre passionnés et désintéressés. Après un long silence, Vincent prit courageusement la parole dans ce procès tronqué, qui dissimulait mal la sentence d'une peine capitale pour notre association. Il précisa qu'il ne voulait pas revenir sur les faits d'armes du Groupe SOS, salués ici mais très critiqués par ailleurs, et reprocha au Groupe SOS son absence de garanties. Il finit par interpellé Froissard sur la question du « travailler ensemble ». Qu'est-ce que cela voulait dire pour eux ?

Marine renchérit en expliquant à Froissard que nous n'avions jamais eu l'intention de remettre en question le travail social que SOS menait avec d'autres structures, mais que notre projet de reprise était clairement incompatible avec le leur. Nous sommes toutes et tous entrepreneurs, on l'a suffisamment prouvé ! Et des professionnels du cinéma indépendants. Nous sommes des réalisateurs, des monteurs, des comédiens, des producteurs, des techniciens... Nous sommes soutenus par des foncières immobilières, par des réseaux nationaux et internationaux de lieux culturels, par le milieu du cinéma. Et surtout, nous avons un projet de reprise viable. J'en profitai pour me lever et distribuer une dizaine d'exemplaire de notre projet de reprise. Je me gardai d'en donner aux deux intervenants du Groupe SOS. À ce stade, ils étaient toujours des concurrents dans la course au rachat du cinéma La Clef, un cinéma de quartier qu'on ne savait plus comment protéger, ici-bas !



La Clef Revival © Hélène Delamarre



A Gun for Jennifer, Todd Morris, Deborah Twiss, 1998

Il faudrait ici faire un aparté au sujet de Marine et de son importance pour l'occupation (en termes d'investissement bénévole et personnel). Documentariste, Marine est une sœur d'arme extraordinaire, doublée d'une camarade à la bienveillance infinie. L'une de mes grandes découvertes humaines de cette occupation. L'été dernier, déjà en prise avec ma tempête sentimentale, elle m'a vu en larmes et, pour me consoler, s'activa pour que nous montions ensemble l'un des meilleurs films de l'occupation, basé sur le détournement du film *Captain Blood* de Michael Curtiz. L'idée de ce film était: « *Quand la fiction hollywoodienne devient le documentaire de notre occupation...* ».



Derek Woolfenden et Raphaël Decius à l'issue d'une séance « Riffs Kicks » © Lucie Bonnet



David et Goliath, Orson Welles, Ferdinando Baldi, Richard Pottier, 1960

Je ne me rappelle plus ni pourquoi ni comment Froissard s'en prit de nouveau à moi, mais il m'attaqua cette fois-ci en se plaignant du fait que je l'avais pas regardé depuis le début de la réunion, que je le mettais face à un mur, alors que lui désirait m'entendre en tant que président de l'association Home Cinéma. Cette requête ne cachait rien d'autre qu'une sorte d'impatience capricieuse de sa part, lui que mon sang-froid et que mon calme semblaient perturber. Je ne craquais pas à l'écoute de ses doléances, et il ne pouvait le supporter.

Embarrassé, j'étais loin d'être inspiré. Au début de ma tirade, Froissard me coupa la parole, et peut-être que Rolland aussi. Je ne sais plus. Toujours est-il que Froissard me reprocha le vouvoiement, alors qu'on avait l'habitude, lui et moi, de nous tutoyer (un tutoiement qu'il avait lui-même instauré dès notre première rencontre, nous soumettant à une sorte de familiarité malaisante, destinée à faire oublier le rapport de force qui se jouait entre son groupe et Home Cinéma).

Abasourdi, j'eus l'impression presque agréable, mais extrêmement gênante, qu'il se mettait à la place d'un amoureux éconduit et blessé par mon indifférence... Je vous rappelle que j'étais moi-même dans un lourd état dépressif, et qu'au lieu de recevoir des marques d'affection et d'attention de la part de celle que j'aimais, je me retrouvais avec celles de cet énergumène démagogique. Cela me rappela cette fois où la police me fouilla à l'issue d'une discussion avec un dealer, quelques mots échangés sur un banc à Barbès, et combien j'avais été touché par cette fouille -la première marque d'attention envers ma personne depuis des années!

À ma plus grande surprise, ma tristesse me protégeait des provocations de Froissard. Me revinrent alors les propos de Leopardi, qui racontaient précisément cet étrange sang-froid, comme cette fragilité amoureuse : « Me recroqueviller amèrement sur moi-même, non pas à cause des malheurs qui pourront m'arriver, contre lesquels je crois être armé d'une robuste et opiniâtre indifférence, ni à cause des vétilles en nombre infini qui blesseront mon amour-propre, car je suis déterminé et presque certain que je ne m'inclinerai jamais devant qui que ce soit dans ce monde et que ma vie sera un perpétuel mépris des mépris, une perpétuelle dérision des dérisions, mais à cause de ce qui me blessera le cœur. Je souffrirai surtout lorsqu'il m'arrivera, étant donné les circonstances que j'ai rappelées, comme il ne peut manquer de m'arriver et comme il m'est déjà en partie arrivé, la chose la plus cruelle de toutes et dont je ne vous parle pas maintenant. » (Giacomo Leopardi, lettre du 2 mars 1818 à Pietro Giordani)

La rupture affective, survenue une semaine plus tôt, me hantait toujours, même si je l'avais repoussée de plusieurs mois, oubliant les préceptes phares de ma philosophie spartiate, pourtant destinée à me protéger, tant bien que mal, des élans du cœur. On pouvait résumer celle-ci ainsi, en prenant appui sur Épictète, sur De Niro dans *Heat* et sur Caan dans *Thief (4)* : « Pendant un voyage en bateau, si le navire jette l'ancre et que tu mettes pied à terre pour aller chercher de l'eau, tu ramasseras en chemin, ici un bigorneau, là un petit bulbe de plante, mais il te faut concentrer ta pensée sur le navire, te retourner sans cesse au cas où le pilote appelle; s'il appelle, il faut tout planter là, de peur d'être jeté à fond de cale et ligoté comme du bétail. C'est pareil dans la vie; si, en guise de bigorneau, on te donne une petite femme (...), il n'y a pas



Heat, Michael Mann, 1995



Au début de notre couple,
j'ai dit que tu devrais me partager



avec tous les salauds
et les horreurs de la planète.



Et j'ai accepté ce partage.



parce que je t'aime.



Je t'aime gros, chauve,
riche, fauché, chauffeur de bus.



Je m'en fous.



Mais tu dois être là de temps en temps.
C'est ça, partager.



Là, j'ai les restes.

de mal à cela; mais quand le pilote t'appelle, cours vers le navire et laisse tout sans te retourner. Et si, en plus, tu n'es plus tout jeune, reste à proximité du navire de peur de manquer l'appel. » (Épictète, *Manuel*); « Tu dois te démerder pour que plus rien n'ait d'importance. (...). Si j'ai survécu (...), c'est parce que j'avais adopté cette attitude. » (*Thief* de Michael Mann); « - Un mec m'a dit un jour : « N'aie rien dans ta vie que tu ne quitterais pas en trente secondes si tu sens les flics au coin de la rue.

- Si tu la vois venir au coin de la rue, tu la plantes là? Sans un adieu?

- C'est la règle. » (*Heat* de Michael Mann)



Body and Soul, Robert Rossen, 1947



City Streets, Rouben Mamoulian, 1931

Je repris calmement la parole pour reprendre et déconstruire plusieurs des arguments de Froissard. Je mis l'accent sur le fait que tout ses beaux discours concernaient moins le secteur culturel que des enjeux sociaux. Le Groupe SOS se plaît à rappeler leur action avec Commune Image? Soit, mais ni le fonctionnement ni les missions de cette structure ne se rapprochent du projet élaboré et défendu par Home Cinéma. Je rappelai donc que la question n'était pas de savoir si Home Cinéma était d'accord ou non avec le Groupe SOS, mais de comprendre que notre projet (expérimental, inventé de manière empirique et collective sur plus d'une année) et le leur (déjà existant et éprouvé, notamment à Saint-Ouen, à travers Commune Image, donc) n'ont rien en commun. Avec moult efforts, je me retins d'ajouter que le déroulé de Froissard, qui avait enchaîné à toute vitesse les termes « handicaps, inceste, crèche, drogues, reprise des locaux de Charlie Hebdo », était totalement démagogique. Par contre, je précisai qu'il s'agissait ici de cinéma, et non de social. Je lui fis également comprendre que c'était bien de parler, mais qu'il fallait aussi savoir écouter, et qu'il s'était posé de lui-même en bienfaiteur - bienfaiteur dont on ne voulait pas. Comparons cette mascarade avec un casting. Tout se passe comme si, à travers Froissard, le Groupe SOS s'était abrogé, seul, le droit d'être l'acteur principal d'un film que nous, Home Cinéma, réalisons depuis un an et demi. Cet acteur parvenu et aveugle à tous les refus a ensuite décidé, à notre place, de toutes les modalités de prise de contact avec le propriétaire, de signature d'une promesse de vente, de rencontre avec la Ville, de communication avec les publics... Et le tout sous prétexte de nous aider! Pourtant, quand nous lui avons présenté notre fonds de dotation, et proposé à son groupe d'y mettre de l'argent, ce dernier s'est défendu de ne pas être mécène... Sauveur donc, mais pas soutien. Propriétaire, mais pas donateur.

Je poursuivis en revenant sur la question du texto. Je n'y avais pas répondu, car celui-ci s'était adressé à moi en tant qu'individu, or Home Cinéma est un collectif, et si l'on voulait me contacter, cela devait être en ma qualité de président de l'association, et non prendre la forme d'un copinage sélectif. De plus, au moment de la réception de ce texto, Vincent, Victor et moi-même lui avions déjà fait part de notre refus de collaborer... Et quelques semaines plus tard, (29 octobre) devant le siège administratif de la Caisse d'Épargne (5), à l'occasion de l'assemblée générale du propriétaire du cinéma, je lui avais même redit (on ne peut pas être plus explicite!) que notre collectif préférerait se faire expulser par les forces de l'ordre que de se faire absorber par SOS.

S'ensuivit un petit accrochage entre Florentin Letissier et Carine Rolland. Le premier salua nos efforts de communication, mais expliqua surtout qu'il pouvait nous accompagner dans le processus de création d'une SCIC (6), laquelle nous protégerait d'une mainmise de la part du Groupe SOS. La deuxième prit la parole pour dire qu'elle ne voyait aucune incompatibilité entre les deux projets (sachant que le « projet » de SOS pour le cinéma restait, à ce stade de la conversation, extrêmement vague, pour ne pas dire inexistant), avant d'ignorer complètement l'apport de son collègue à la conversation. Visiblement, elle cherchait à ne surtout pas s'engager, à ne prendre aucune responsabilité dans la sauvegarde de ce petit cinéma de quartier. Quelque peu excédé face à la mauvaise foi de Rolland, Letissier revint à la charge, en expliquant que la SCIC était une solution à envisager, et que la Mairie pouvait très bien être dans la gouvernance d'une SCIC sans forcément y apporter de l'argent. Rolland ne répondit rien. Maître Peru intervint pour tenter d'éclaircir la situation : « J'ai cru comprendre que vous proposiez une première option selon laquelle le Groupe SOS deviendrait propriétaire du cinéma, avant de le revendre au prix de rachat à l'association usagère. La deuxième option consisterait à ce que le Groupe SOS, une fois propriétaire, puisse restructurer et contrôler le fonctionnement de l'association qui anime le cinéma ». Il questionna ensuite Carine Rolland au sujet de la préemption; aurait-elle lieu, oui ou non? Rolland répondit frontalement que La Ville de Paris ne préempterait pas, sous couvert du respect de l'argent public et des lois. Maître Peru soumit alors l'idée d'un contrat entre SOS et Home Cinéma qui obligerait la revente du bâtiment à l'association, quand celle-ci, via son fonds de dotation, aura obtenu la somme escomptée.

Froissard me lança alors une question-piège : étais-je prêt à reprendre le dialogue avec SOS, en vue d'une collaboration? Étrangement, je lâchai un petit « oui », avec l'intonation douloureuse qu'on trouverait dans un aveu sous torture. Ma réponse était équivoque : je répondais oui avec l'intonation du non, et laissais même échapper un petit rire nerveux. Cela finit d'excéder Froissard. Ce dernier asséna la phrase suivante : « Le dialogue est rompu entre l'association Home Cinéma et moi. Peut-être que Claire pourra le poursuivre. » Claire Andries, directrice générale de SOS Culture, saisit la perche, et se dit tout à fait

disposée à dialoguer avec notre collectif. Néanmoins, son calme et son attitude plus conciliante ne présageaient rien de bon pour l'avenir du cinéma tant la stratégie adoptée complétait celle frontale et grossière de Froissard...

Finalement, une seule chose fut actée : une rencontre entre nos avocats respectifs, en présence d'un représentant de la Ville de Paris.

Voici donc l'étau qui nous enserme... Comment refuser une collaboration avec le Groupe SOS, tout en affirmant la bonne foi de notre lutte? La seule garante de la survie du cinéma, dans ce timing serré et injuste, c'est la Ville de Paris. Or la Ville de Paris ne veut pas préempter.

Nous nous étions livrés à ce rendez-vous dans l'espoir d'exposer notre projet de reprise, de dialoguer avec la Ville de Paris, de lui démontrer la nécessité et le bien-fondé de la préemption. Au lieu de ça, nous nous sommes trouvés captifs d'une discussion biaisée et pré-écrite, acteurs malgré nous d'une mascarade que nous ne voulions pas jouer, sommés d'entrer dans des négociations que nous avons toujours refusées...

Ma colère se double d'une profonde mélancolie, et d'un épuisement moral et physique. Depuis un an et bientôt quatre mois, j'occupe jour et nuit un cinéma rejeté des pouvoirs publics, et malgré l'énergie incroyable déployée par notre collectif, les charognards rôdent, et nous attendent au tournant... Ma mémoire est devenue mon imagination. Elle se replie sur elle-même tout en se compilant, jour après jour. Dans l'espace du cinéma, elle se mélange, affabule, s'égaré, reconstitue, se remémore, ne laissant qu'une encre diluée -celle d'un corps affaibli et d'un cœur malade. Je sais que je ne sortirai pas indemne de cette aventure. La seule chose qui reste et qui résiste relève d'une détermination devenue mécanique, presque sans âme.

Les élu•e•s et le Groupe SOS finissent par nous remercier avant de quitter la salle. Remercier de quoi? De ne pas nous être comportés comme les malotrus qu'ils nous imaginent être? Ou de nous être gentiment montrés perplexes devant la solution nullissime qu'ils nous imposent - et qu'ils savent être un désaveu de leur propre soutien? Pour sûr, ils sortent (bien) heureux de cette rencontre mafieuse. Nous, nous restons abattu•e•s devant cette association de malfaiteurs.

D.W. (Remerciements : C.G., G.C., M.O., V.T., J.8)



Duel at Diablo, Ralph Nelson, 1966

Notes :

(1) « Au sein de la Direction des Affaires Culturelles (D.A.C) de la Ville de Paris, la Mission Cinéma a pour objectif d'impulser une politique cohérente de soutien en faveur du cinéma. » (Site de la Ville de Paris)

(2) Carine Rolland, Adjointe à la Maire de Paris en charge de la Culture et de la ville du quart d'heure.

Yohann Turbet Delof, Directeur de cabinet de l'Adjointe à la Maire de Paris en charge de la Culture et de la ville du quart d'heure. Alban Senault, Conseiller création artistique et soutien aux artistes à la Ville de Paris.

Michel Gomez, Délégué de la Mission Cinéma à la Ville de Paris. Florentin Letissier, Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire et de la contribution à la stratégie zéro déchet. Jean-Baptiste Pegeon, Directeur de cabinet de l'Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire et de la contribution à la stratégie zéro déchet. Lola Bergès, Directrice de Cabinet du Premier adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, des relations avec les arrondissements et de la transformation des politiques publiques. Marie-Christine Lemardeley, Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante. J'en oublie peut-être un, mais en angle mort dans mon champ de vision : Anthony Leroi (?), Directeur de cabinet de l'Adjoint à la Maire de Paris en charge du logement, de l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés.

(3) En 2017, SOS génère 700 millions d'euros de chiffre d'affaires. En 2019, c'est 1,021 milliard d'euros de chiffre d'affaires.

(4) « L'aventurier c'est celui qui commence par quitter sa maison et qui abandonne ensuite toutes les formes et toutes les règles pour rechercher quelque chose pour la valeur qu'elle porte en elle. (...). Cette recherche devient leur vie et la raison de leur vie. » (Définition de l'aventurier selon John Huston inspiré du roman *Twelve against the gods* de William Bolitho, Revue *Positif*, n°116, mai 1970).

(5) Le Groupe SOS a signé un compromis de vente avec le propriétaire. Leur projet, dont on ne savait pas grand chose (et qui se résumait à une lettre d'intention comme on l'apprit plus tard), si ce n'est qu'il s'est débarrassé des clauses empêchant les plus-values sur une revente à court-terme, ne présageait déjà rien de bon pour le cinéma. Il n'est pas inintéressant de noter qu'au sein du CSECEIDF (le propriétaire actuel du cinéma), le Groupe SOS clive fortement la CFE-CGC et la CGT.

(6) Une SCIC est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif pouvant prendre des formes variables (SA, SAS ou SARL), mais qui doit associer autour d'un projet des acteurs salariés, des acteurs bénéficiaires (clients, usagers...) et des contributeurs (associations, collectivités, sociétés, bénévoles,...) pour produire des biens ou des services d'intérêt collectif au profit d'un territoire ou d'une filière d'activités.

KILL THE DARLING

ÉDITION SPÉCIALE

JOURNAL DE BORD

numéro 10 bis
- 25/01/2021 -

KILL THE DARLING

numéro 10 bis - 25/01/2021

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Derek Woolfenden (remerciements à
Chaney Grissom, Gleb Chapka, Marine
Ottogalli, Vincent Thépaut, Juré n°8)

Mise en page : Slonh

Maquette : Anaïs Lacombe & Luc Paillard

Façonné à La Clef (France)

Imprimé dans le quartier

Typographie :

Barlow by Jeremy Tribby

La Clef by Anton Moglia

Gig v0.2 by Franziska Weitgruber

LA CLEF
Revival



34, rue Daubenton, 75005 Paris

killthedarlingfanzine@gmail.com

www.laclefrevival.com

facebook & instagram : @laclefrevival
sauvequipeutlaclef.fr